

Quel est le coût de la TVA et des droits d'enregistrement dans les opérations immobilières ?

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit fiscal

Durée

7 heures

Nombre de séances

1

Les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Déterminer le coût de la TVA et des droits d'enregistrement dans les achats/ventes/ locations/crédit-bail et rénovation d'immeubles
- Identifier les risques et les opportunités
- Créer des réflexes et appliquer une méthodologie

Programme

Introduction : contexte et méthodologie

1.Opérations réalisées hors du cadre d'une activité économique (acteurs publics par exemple)

2.Opérations réalisées dans le cadre d'une activité économique

- Vente d'un terrain à bâtir par un assujetti
- Vente d'un terrain autre qu'un terrain à bâtir par un assujetti

- Livraison à soi même
- Vente d'un immeuble neuf par un assujetti
- Ventes d'un immeuble ancien par un assujetti
 - Sans travaux ou avec rénovation légère
 - Avec travaux lourds ou démolition/reconstruction

3.Opérations particulières

- Bail à construction
- Crédit-bail
- Echanges
- Immeubles en stock utilisés dans l'attente d'une cession
- Travaux conduisant à la production d'un immeuble neuf

4.Dispense de TVA ou régularisations de TVA de l'article 257 bis du CGI

5.Traitement TVA de l'activité de location et récupération de la TVA

Public concerné

- Crédit bailleurs immobiliers
- Directeurs immobiliers d'entreprise
- Experts comptables / CAC
- Intermédiaires immobiliers
- Investisseurs immobiliers
- Marchands de biens
- Notaires
- Promoteurs
- Sociétés d'aménagement/lotisseurs
- Sociétés de gestion d'actifs immobiliers

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets). Le formateur répond aux demandes de chacun des participants au cours de la classe virtuelle.

- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par Fidal Formations.
- Évaluation « à chaud » de la formation.
- Nos formateurs, avocats experts, assurent l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle (collective et synchrone).

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.